

A l'Ambassade du Cameroun au Japon

Je soussigné(e), confirme avoir joint les documents suivants (cases cochés):

- Lettre de demande (contenant nom et prénom, adresse postale et email) d'une Attestation d'Eligibilité au Mariage ;
- Formulaire de demande de « Déclaration d'Intention de Mariage », dont la première page remplie par moi-même, la deuxième page par le/la futur conjoint(e), signée en bas par les deux parties;
- Formulaire de demande de Célébration de Mariage à l'Ambassade (si souhaitée) ;
- Original du Certificat de Célibat de moins de 03 mois dûment légalisé par le Ministère des Relations Extérieures à Yaoundé ou son Antenne Consulaire à Douala / Antenne Protocolaire du MINREX à Douala);
- Original du Certificat de Célibat de moins de 03 mois pour le/la futur conjoint(e):
 - pour un ressortissant camerounais:
Original du Certificat de Célibat de moins de 03 mois dûment légalisé par le Ministère des Relations Extérieures à Yaoundé ou son Antenne Consulaire à Douala / Antenne Protocolaire du MINREX à Douala);
 - pour un partenaire de ressortissant étranger:
 - un document délivré dans son pays d'origine ou par leur Ambassade prouvant son célibat ;
 - sa traduction (si c'est dans une langue étrangère).
 - pour un partenaire de nationalité japonaise:
 - original du Registre familial (Koseki Tohon) comme indiqué ci-dessous ;
 - sa traduction en français ou en anglais par une société de traduction agréée recommandée par l'Ambassade;
- Original du Certificat de Naissance des deux parties:
 - pour un ressortissant camerounais:
 - Acte de naissance ou copie certifiée conforme d'acte de naissance valide depuis moins de 03 mois;
 - pour un partenaire de ressortissant étranger:
 - original de son acte de naissance ou livret de famille ou tout autre document prouvant la naissance, y compris les noms des parents ;
 - en cas de non possession, un document délivré par son ambassade, sur lequel le nom de famille, prénom, date et lieu de naissance, nom des parents sont clairement mentionnés.
 - pour un partenaire de nationalité japonaise:
 - original du livret de famille (Koseki Tohon) de votre partenaire ;
 - sa traduction par une société de traduction agréée recommandée par l'Ambassade;
- Original du passeport du mari et de la femme (si le partenaire japonais n'a pas de passeport, copie en couleur du permis de conduire ou tout document avec photo);
- Copie recto verso sur la même page de la Carte de Résidence japonaise en couleur;
- En cas de divorce, la grosse du jugement de divorce camerounais constatant la séparation pour les personnes qui se sont mariées au Cameroun, ou, une Acceptation de Divorce délivré par les Autorités Japonaises et sa traduction pour les personnes qui se sont mariées dans à la Mairie;
- 3,500 yens pour les frais;
- Une enveloppe prépayée Letter Pack (bleu ou rouge) de la Poste libellée à votre adresse.
- Enveloppe Letter Pack supplémentaire pour le retour des originaux avant l'émission du document demandé.

© Date: _____ / _____ / _____
(jj / mm / aaaa)

©Nom et prénom : _____

©Signature :